

MAIRIE DE VIAS

Service Courrier

Arrivé le :

28 JUIN 2024

Monsieur Jordan DARTIER
Agissant en qualité de Maire de Vias
Domicilié ès qualité
6 place des Arènes
34450 VIAS

Original :
Copie :

Vias, le 27 juin 2024

Commune de Vias
6 place des Arènes
34450 VIAS

Objet : Demande complémentaire de protection fonctionnelle - L. 2123-34 du Code général des collectivités territoriales

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,
Madame la Directrice Générale des services,

Par la présente, j'ai l'honneur de compléter ma demande de protection fonctionnelle présentée le 18 avril 2024.

Je sollicite en effet du Conseil municipal l'application à mon endroit des dispositions du second alinéa de l'article L. 2123-34 du code général des collectivités territoriales, aussi bien au titre de la procédure devant le Tribunal correctionnel de Montpellier ayant abouti au jugement du 7 mai 2024, que de la procédure d'appel suite à la déclaration d'appel que j'ai formalisée le 13 mai dernier.

Je vous joins ma convocation devant le Tribunal correctionnel et ma déclaration d'appel.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, Madame la Directrice Générale des services, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jordan DARTIER
Le Maire de Vias



Pièces jointes :

- Convocation en justice du 5 mai 2023
- Déclaration d'appel du 13 mai 2024
- Courrier du 18 avril 2024